

la tribune

L'ésotérisme du fédéral (p.2)
Un éditorial de Jacques Lafontaine
L'Arabie accroîtra sa production de pétrole (p.4)

Forum

Finance
Vivre en 80
Informations
générales

Rencontre des premiers ministres provinciaux

Lévesque s'opposera au "coup de force" d'Ottawa par tous les moyens légaux



QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque est parti hier soir pour Toronto où il participera aujourd'hui à la rencontre des premiers ministres provinciaux qui se tient à huis clos à l'hôtel Harbor Castle.

La réunion organisée par le premier ministre du Manitoba Sterling Lyon, qui préside cette année la conférence des premiers ministres des provinces, a pour but de faire le point sur le projet Trudeau sur le renouvellement de la constitution canadienne et tout le pays en attend les résultats avec impatience. M. Lévesque a déclaré qu'il y participera "activement" et qu'il annoncera ensuite s'il déclenche les élections générales à l'automne ou seulement au printemps prochain.

M. Lévesque a déjà annoncé son opposition au projet de loi déposé à la Chambre des Communes il y a une semaine et l'intention de son gouvernement de lui livrer une lutte à finir afin de le faire échouer. Il a promis de s'opposer au "coup de force" d'Ottawa par tous les moyens légaux et de s'adresser s'il le faut aux tribunaux.

D'autres premiers ministres ont aussi annoncé leur intention de recourir aux tribunaux pour faire échouer le projet Trudeau. Il est possible que le projet de loi donne lieu à une série de procédures sans précédent dans l'histoire du pays, une bataille judiciaire appelée à se terminer devant la Cour suprême.

Car si les provinces invoquent presque toutes des raisons différentes de s'opposer au projet Trudeau, il n'en reste pas moins que neuf d'entre elles ont déjà fait connaître leur mécontentement à son sujet. Seul le premier ministre conservateur de l'Ontario William Davis s'est prononcé en sa faveur. Il a offert de jouer le rôle de conciliateur à la réunion d'aujourd'hui.

Tous les partis politiques du Québec appuient le gouvernement Lévesque dans son opposition au projet Trudeau. Le chef du Parti libéral du Québec Claude

Ryan, tout en étant généralement d'accord avec les grands principes du projet de loi, s'est élevé contre la façon dont se prend le fédéral pour rapatrier la constitution. Il croit que les changements proposés par le fédéral peuvent conduire à des modifications importantes et par étapes de la constitution canadienne.

Le gouvernement du Québec doit soumettre l'affaire à la Cour d'appel et se rendre jusqu'à la Cour suprême, a dit M. Ryan, qui a souligné la possibilité de le faire lui-même, si le gouvernement du Québec ne le faisait pas.

Le chef intermédiaire de l'Union nationale Michel LeMoignan a lancé un appel aux Québécois leur demandant de faire front commun contre le projet Trudeau, afin de créer un consensus au Québec sur la question de la constitution.

M. Henri Laberge, chef de l'Union populaire, un parti qui vise à faire élire des députés indépendants à Ottawa, a aussi proposé la formation d'un front commun de tous les Québécois.

Le NPD-Québec s'est dit d'accord avec le point de

vue de l'Union populaire, contredisant ainsi une fois de plus la position adoptée par le chef national du NPD Ed Broadbent. Au prochain conseil fédéral du parti, qui se tiendra en fin d'octobre à Edmonton, le NPD-Québec espère réussir à convaincre les délégués d'adopter le point de vue du

Québec et à forcer ainsi M. Broadbent à réviser sa position.

Le Conseil du patronat du Québec est à peu près le seul organisme québécois à être d'accord avec la rapatriation de la constitution tel que proposé par M. Trudeau. Le CPQ a expliqué sa

position en se disant fatigué des luttes constitutionnelles. Il juge que l'action fédérale n'est pas précipitée, que les provinces ont eu tout le temps voulu pour sortir de l'impasse actuelle et il croit impossible l'unanimité des provinces en matière d'amendement constitutionnel.



Peckford prévoit des moyens communs pour bloquer Ottawa

TORONTO (PC) — M. Brian Peckford prévoit que la majorité des premiers ministres provinciaux vont opter, mardi, pour un moyen commun d'empêcher le gouvernement fédéral de rapatrier la constitution.

Parmi les moyens proposés par le premier ministre de Terre-Neuve, en conférence de presse lundi, il y a: 1-envoyer une délégation de premiers ministres provinciaux à Londres pour faire des pressions auprès des députés britanniques, 2-contester le projet d'Ottawa devant les tribunaux et 3-adopter des résolutions dans les Législatures pour marquer l'opposition à M. Trudeau.

Retour au travail des commis

Bergeron demande au fédéral de ne pas jeter d'huile sur le feu

MONTREAL (PC) — Le chef syndical des commis de bureaux fédéraux au Québec a demandé au gouvernement fédéral de ne pas jeter de l'huile sur le feu en prenant des mesures disciplinaires contre les employés qui les ont appuyés en ne franchissant pas les lignes de piquetage, au cours de la grève qui vient de prendre fin.

M. Jean Bergeron a souligné que les 5.000 commis québécois se battraient contre toute forme de ré-

pression de l'employeur et qu'ils pourraient même débrayer encore une fois.

Il a cependant promis que les commis insatisfaits du Québec, même s'ils ont voté à 80 pour cent contre l'entente acceptée par les autres, retourneront au travail aujourd'hui tout com-

me leurs confrères d'ailleurs au pays.

La fin de la grève de deux semaines a été annoncée, samedi, après qu'une entente de principe, sévèrement critiquée par plusieurs parce qu'elle ne contenait pas de clause d'indexation au coût de la vie, eut été acceptée par la majorité canadienne des commis membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

M. Bergeron, qui avait demandé au nom de ses membres la démission de l'équipe de négociation nationale, après que les termes de l'entente de principe eurent été connus, a aussi mis en garde les dirigeants du syndicat national contre toute tentative d'empêcher les leaders syndicaux du Québec de porter leurs griefs devant les membres de l'ensemble de l'alliance.

Il n'a pas donné de noms, mais il a prédit qu'ils devraient faire face à une rude bataille s'ils s'avisent de poser une telle geste.

Il a ajouté qu'il ne voulait pas que les membres québécois s'isolent et qu'il multiplierait les rencontres avec les autres pour tenter de les convaincre de son point de vue pour les prochaines négociations.

Réactions

Le président de l'alliance, M. Andy Stewart, a promis l'aide du syndicat à tous ceux qui feront face à des mesures disciplinaires à cause des débrayages de solidarité à l'égard des commis.

Le Conseil du trésor, tout au long des négociations, n'a pas caché son intention d'appliquer des sanctions contre les grévistes illégaux et il a fait émettre par les tribunaux des injonctions en ce sens.

Les sanctions peuvent être des lettres de réprimande, des suspensions sans paye, des congédiements et même des amendes allant jusqu'à \$15.000 ou une année de prison pour outrage au tribunal.

Le CANADA devra être très compétitif pour satisfaire la CHINE

OTTAWA (PC) — Les hommes pragmatiques qui président aux destinées de la Chine voudraient acquérir en Occident ce qu'il y a de mieux pour l'industrialisation de leur pays, "mais ils n'achèteront rien chez nous pour nos beaux yeux", a déclaré lundi, dans une interview, M. Michel Gauvin, 61 ans, nouvel ambassadeur du Canada à Pékin, qui succède à ce poste à M. A.R. Menzies.

Malgré dix années de relations amicales, dit-il, le Canada devra être compétitif dans le domaine de la technologie de pointe s'il veut pénétrer le marché chinois.

Il est vrai que les relations amicales ont facilité les échanges avec la Chine, mais les hommes d'affaires feraient mieux de ne pas capitaliser dessus, car le Canada n'est qu'un parmi 174 pays représentés à Pékin.

Selon M. Gauvin, la Chine n'a pas de dette extérieure et ses dirigeants veulent s'en tenir là. Ils cherchent donc ce qu'il y a de mieux en technologie industrielle et aux meilleurs prix.

"Les Chinois ont beaucoup de sympathies pour nous, de sorte que si nous savons être compétitifs, l'avenir de nos échanges avec la Chine est assuré," a ajouté M. Gauvin.

"C'est un marché énorme. Mais, ne nous y méprenons pas. La Chine n'est pas un marché de consommation à l'image de notre société d'abondance. Ils ont d'autres priorités."

Modernisation

Parmi celles-ci, il faut noter le besoin de moderniser un secteur industriel obsolète et de nourrir et habiller adéquatement la population. Il y a peu de place pour les articles de luxe.

La récente visite de M. Bo Yibo, vice-premier ministre chargé de l'industrie lourde, est de bon augure pour

les exportateurs.

L'an dernier, le Canada a exporté en Chine pour \$591.9 millions en grande partie du blé -et en a importé pour \$167.4 millions, notamment des noix et des textiles. Mais, les échanges sino-canadiens pourraient atteindre cette année \$1 milliard.

Actuellement, les Chinois s'intéressent à la technologie de l'industrie des pâtes et papiers et à l'équipement aéronautique, minier et des communications.

"Il est vital pour nous de prendre la Chine au sérieux, a dit M. Gauvin. Nous ne devrions pas penser en termes de profits rapides."

Historiquement parlant, ce sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui ont été jusque-là les principaux partenaires commerciaux non-asiatiques de la Chine.

Le Canada n'a cessé d'être pour les Chinois un point obscur sur la carte, qu'avec le triomphe de la longue révolution de Mao Tsé Toung en 1949 et grâce à l'oeuvre d'un médecin canadien, le Dr Norman Bethune, qui a servi dans l'Armée populaire de libération.

Après la deuxième guerre mondiale, les deux pays avaient officiellement renoué leurs relations diplomatiques. Celles-ci étaient demeurées en veilleuse à la suite de la participation du Canada à la force des Nations unies qui, en 1950, était intervenue contre la Corée du nord, alors soutenue par la Chine.

Ce n'est que le 13 octobre 1970 que les deux pays ont finalement échangé des ambassadeurs.

M. Gauvin est le premier ambassadeur francophone nommé en Chine. Contrairement à M. Menzies et à ses prédécesseurs, il est aussi le premier ambassadeur qui ne soit pas né en Chine de parents missionnaires.

Diplomate de carrière, il a été, en 1973, représentant du Canada au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam. Il a également été en poste en Ethiopie, au Portugal, en Grèce et, tout récemment encore, au Maroc.



M. Michel Gauvin

TEXACO

OFFRE ÉCONO-ESSENCE

MISE AU POINT EN 15 VÉRIFICATIONS

\$36⁹⁹ OU MOINS 4 CYLINDRES

\$42⁹⁹ OU MOINS 6 CYLINDRES **\$48⁹⁹** OU MOINS 8 CYLINDRES

L'OFFRE DURE JUSQU'AU 24 OCTOBRE.

COMMENT UNE MISE AU POINT VOUS FAIT-ELLE RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ESSENCE?

Le moteur est l'élément principal de la voiture. Lorsque toutes les pièces fonctionnent selon les données techniques, la voiture fournit le rendement voulu. Évidemment, le moteur s'encrasse; un filtre à air sale peut faire gaspiller jusqu'à 10% d'essence, l'admission d'air s'effectuant plus difficilement. Une bougie d'allumage ou un câble de haute tension en mauvais état peut augmenter la consommation d'essence de 8% et un étrangleur mal réglé, jusqu'à 30%.

Ce ne sont là que quelques exemples de gaspillage d'essence qui pourrait être évité, grâce à l'offre "Econo-Essence". Pour plus de détails, voyez votre détaillant Texaco participant. La mise au point en 15 vérifications est garantie pour 90 jours ou 5,000 km, selon la première éventualité, et les prix s'appliquent à la plupart des voitures de tourisme.

L'offre "Econo-Essence", une autre façon pour votre détaillant Texaco de vous aider à économiser.

FIÉZ-VOUS À TEXACO. NOUS VOUS AIDONS À MIEUX UTILISER L'ÉNERGIE.

La page éditoriale

L'ésotérisme du fédéral

Le ministre fédéral de la Justice, Jean Chrétien, a annoncé qu'Ottawa commencera dès mercredi à rendre publics les résultats de 129 sondages d'opinion menés par le gouvernement, mais que les résultats de 12 sondages réalisés en mars 1979 sur les questions constitutionnelles ou les relations fédérales-provinciales resteront secrets pour le moment. Le gouvernement n'a pas fini de les analyser, a expliqué M. Chrétien au leader néo-démocrate Ed Broadbent. Ce curieux prétexte cache bien mal des buts partisans.

Le 21 avril, j'émettais l'opinion que les sondages d'opinion considérés avec prudence comme des indicateurs plus ou moins sûrs des besoins et des désirs de la population peuvent prendre la forme d'intéressants efforts de démocratisation. Mais on usera pourtant avec mesure, discernement et retenue de la sonde gouvernementale. Le gouvernement fédéral pour sa part est vite tombé dans l'excès. Il semble éprouver peu de scrupules à piller le trésor public dans le but de financer de coûteuses opérations publicitaires et de mener, à tout propos, de trop nombreux sondages d'opinion. Les prodigalités du fédéral sont d'autant plus inadmissibles que l'usage des résultats des sondages est limité, au

départ, aux seuls membres du parti gouvernemental dont elles peuvent servir finalement les visées partisans. Si l'on reconnaît l'utilité des recours aux sondages d'opinion, il faut se demander à qui ils doivent servir: au gouvernement et au peuple ou au parti politique au pouvoir? Poser la question c'est bien sûr y répondre.

Le ministre de la Justice doit se souvenir que, réalisés avec les fonds publics, les sondages d'opinion appartiennent au gouvernement, aux partis d'opposition, et à tous les Canadiens, encore plus parce qu'ils traduisent leur ligne de pensée. "Nous avons une idée de ce que vous pensez collectivement", dit Ottawa, "mais vous ne le saurez pas". Cette attitude est tout simplement intolérable. Non seulement le citoyen n'a pas à contribuer de ses deniers à l'amélioration de l'arsenal libéral, mais encore il est en droit d'exiger de connaître ce que le gouvernement sait des tendances de l'opinion publique.

Le gouvernement hermétique de M. Trudeau a bien du mal à se débarrasser d'une certaine forme d'ésotérisme qui cadre mal avec sa volonté souventes fois exprimée de faciliter l'accès à l'information gouvernementale.

Jacques Lafontaine

Le premier problème de l'Iran

Le président de la république d'Iran, M. Abolhassan Bani-sadr, s'inquiète de la réaction ou de l'absence de réaction des nations du monde entier qui n'ont pas encore protesté contre l'invasion irakienne au pays de l'ayatollah. L'homme de paille du très religieux Khomeiny qui fait fusiller et mutiler tous ceux qui transgressent le Coran dans son interprétation la plus extrémiste, n'attend pas de médiateurs mais des gouvernements qui se rangent du côté du droit et contre l'injustice.

Bien sûr, dans l'optique de Bani-sadr, l'injustice est irakienne et le droit iranien. Ce qui en apparence est vrai puisque l'Irak est l'agresseur. Toutefois quand on sait tout le respect que l'Iran a accordé à la condamnation internationale de la prise d'otages de Téhéran, on s'étonne à bon droit de son recours devant le Conseil de sécurité. Pourquoi rechercher l'appui de la communauté internationale quand dans d'autres cas on fait bon marché de ses avis? D'ailleurs M. Bani-

sadr quand il se fait rappeler que le problème des otages n'est pas résolu, évite la question en disant que cela n'a rien à voir avec la guerre actuelle.

L'affrontement Irak-Iran contient les germes d'une guerre mondiale et laisser pourrir cette situation ne peut que provoquer l'implication directe des grandes puissances. Mais l'Iran attirerait davantage la sympathie s'il n'avait pas lui-même commencé par un acte de piraterie en novembre 1979 alors qu'il violait une ambassade et s'il ne songeait pas à exporter sa pseudo révolution islamique qui a démolie en six mois un pays qui malgré les défauts du shah, s'était doté de structures qui l'avaient modernisé de façon positive en le débarrassant progressivement de l'influence du clergé. Actuellement l'Iran a sûrement besoin d'une condamnation ferme de l'agression irakienne. Mais les Iraniens ont davantage besoin que la grande noirceur instaurée par Khomeiny fasse place au soleil.

Jean Vigneault

BAVASSERIES

D'éternelles insatisfaites

Les femmes sont difficiles à comprendre. Et comme pour aimer il faut comprendre, ce n'est pas compliqué de conclure que si le monde est sans amour, c'est parce qu'il y a trop de femmes. Les hommes se comprennent entre eux, mais c'est lorsqu'ils essaient de comprendre les femmes que le trouble commence. Prenons un exemple banal, le mien.

Il y a longtemps que ma tendre épouse me prie d'agencer mes activités avec les siennes. Or comme elle aime beaucoup regarder la télévision, je me suis plié à ses caprices en fin de semaine. Dès vendredi après-midi, je me suis installé devant le petit écran. Mais je n'étais pas rendu à la fin de la soirée de vendredi que déjà elle m'accusait de ne pas la comprendre.

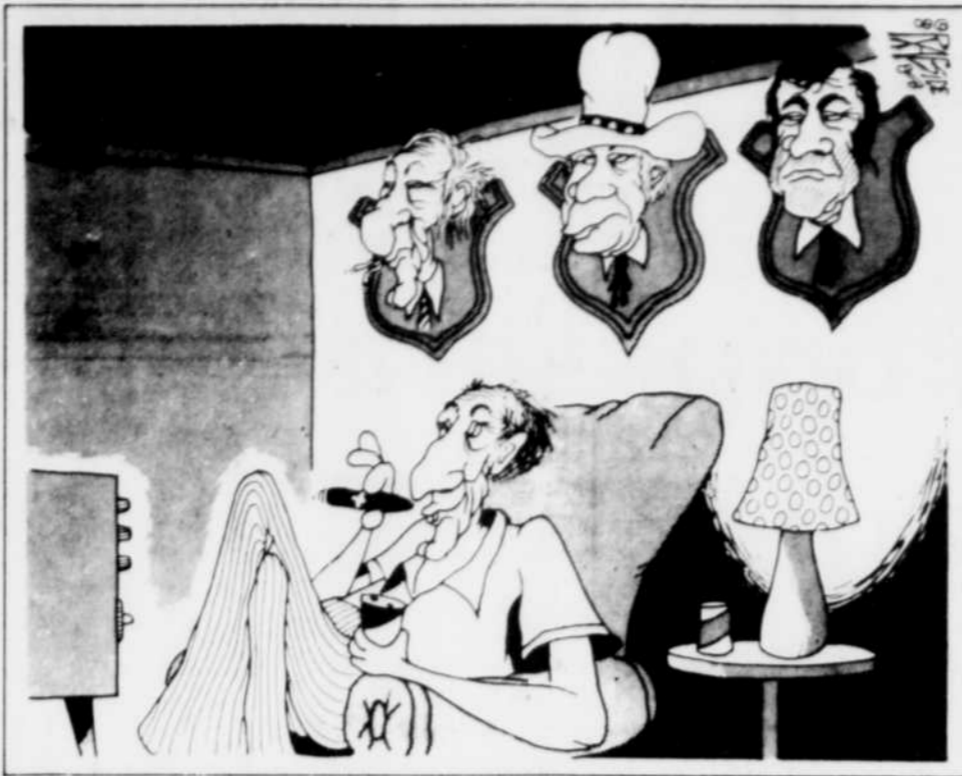
J'ai mis sa crise de larmes sur le dos de la nervosité et de la fatigue et j'ai persisté dans mes bonnes résolutions. Je changeais même de canal pour tâcher de lui plaire, rien n'y faisait. Samedi elle brandissait la menace d'aller chez sa mère, (je préfère cette formule

d'ailleurs à son contraire qui amène la belle-mère à la maison). Je suis resté calme en me disant que l'émotion de me voir à ses côtés était sûrement trop forte et qu'elle s'habituerait mal à son récent bonheur.

Dimanche j'ai fait un effort supplémentaire même si elle commençait à s'impatienter de plus belle. Mais à 20.15 quand l'arbitre a crié "Play ball" en même temps que je commandais ma bière et mes croustilles à ma douce moitié, le drame a éclaté. Il a même fallu pour la calmer que je ferme la radio qui me donnait la partie de hockey et que je baisse complètement le volume du téléviseur.

Je m'étais forcé à regarder la télévision durant près de 25 heures et voilà que ma femme soutenait que je la torturais mentalement, que je ne la comprenais pas, bref, que je ne l'aimais pas. Tout cela parce que j'ai voulu lui faire plaisir. Si au moins elle me l'avait dit qu'elle détestait le football, le hockey et le baseball.

Lucien Labadie



DOCUMENT

Les nombreuses formes d'emprisonnement répressif

NDLR Amnistie internationale, ce mouvement voué à la défense des droits de la personne, à la libération des prisonniers d'opinion dans le monde et à la lutte pour l'abolition de la torture, tente de sensibiliser la population à son travail et de l'éveiller aux injustices à travers le monde. Nous publions ici un autre texte préparé par Amnistie internationale. Ce texte traite de l'assignation à résidence, de l'exil intérieur et du banissement.

On entend généralement par emprisonnement l'internement forcé dans une prison, un centre de détention ou un camp de travail. La plupart des prisonniers d'opinion pris en charge par Amnistie internationale sont détenus dans des lieux de ce genre. Mais il existe d'autres formes d'emprisonnement répressif. Certains prisonniers d'opinion sont assignés à résidence dans un village ou une ville qu'ils n'ont pas le droit de quitter.

Ces limitations de la liberté s'accompagnent en général d'autres restrictions telles que: obligation de se présenter régulièrement devant les autorités, surveillance policière, perquisitions, interrogatoires, interdictions d'exprimer ses opinions, défense de communiquer avec d'autres personnes partageant les mêmes opinions. Toute violation de ces restrictions entraîne invariablement d'autres sanctions.

Ces restrictions atteignent le même but qu'un emprisonnement véritable: isolement social et politique, limitation de la liberté de mouvement et d'autres droits fondamentaux, notamment celui d'expression.

Dans quelques pays, ces formes de restriction sont imposées sans inculpation, ni jugement. Dans d'autres, elles peuvent être prononcées par un tribunal et faire partie de la sentence, aux termes du code pénal.

En Afrique du Sud, plus de 1.400 personnes semblent avoir été frappées de "mesures d'interdiction" depuis l'introduction de la Loi sur la suppression du communisme en 1950. Cette loi, nommée Loi sur la sécurité interne en 1976, autorise le ministre de la justice à imposer diverses restrictions aux personnes qui "mettent en danger ou ont pour but de mettre en danger la sécurité de l'Etat ou le maintien de l'ordre public". Le ministre

est seul juge en la matière et il n'est pas tenu de justifier sa décision.

Les "mesures d'interdiction" ont généralement une durée de deux ou cinq ans, mais elles sont fréquemment renouvelées à leur expiration. Ainsi, Albertina Sisulu est soumise à des restrictions à l'aide de décrets depuis 1964. Lilian Ngoyi, autre opposante à l'apartheid, est morte en mars 1980 au cours de sa 16e année "d'interdiction".

En URSS, de nombreux prisonniers d'opinion sont condamnés à des peines d'exil. Ils sont alors relégués dans des villages toujours situés dans une région éloignée. Là, ils doivent accomplir un travail qui ne correspond généralement pas à leur formation. Ils doivent se présenter régulièrement à la police et sont soumis à une surveillance constante de la part de celle-ci, ainsi qu'à une rééducation politique.

Un autre type de sanction prononcée par les tribunaux soviétiques est le "banissement", dont l'élément principal est l'expulsion de la personne condamnée de sa résidence avec l'interdiction d'y retourner pour la durée de sa peine. De plus, le Conseil des ministres d'URSS et le Conseil des ministres des républiques de l'Union ont établi et tiennent à jour des listes de localités interdites aux personnes bannies. A cette restriction près, ces personnes peuvent théoriquement, d'après la loi, se fixer où elles veulent en URSS.

Au Chili, le décret-loi 3168, promulgué le 6 février 1980, permet au ministre de l'Intérieur d'ordonner la détention d'une personne pendant 5 jours, puis de l'envoyer vivre dans une région éloignée pendant 3 mois (relegation). Ces peines sont prononcées contre ceux qui troublent ou tentent de troubler l'ordre public, motif souvent évoqué contre tout mouvement d'opposition au régime.

Le président Dacko a ordonné la libération de tous les prisonniers politiques détenus par Bokassa, mais deux mois après sa prise de pouvoir, environ 10 personnes, accusées d'avoir provoqué une émeute à Bangui, ont été assignées à résidence dans des villes éloignées. En réponse aux demandes de renseignements d'Amnistie internationale, les autorités centrafricaines ont prétendu que ces détenus étaient en liberté conditionnelle.

qu'ils faisaient l'objet d'une instruction et que, selon les résultats de celle-ci, ils seraient ou non présentés devant des tribunaux ordinaires.

Amnistie internationale est persuadée que ces prisonniers ont été arrêtés en raison de leur appartenance à un parti politique opposé au président Dacko. Amnistie internationale les considère comme des prisonniers d'opinion.

En Corée du Sud, la police et la CIA coréennes utilisent l'assignation à résidence contre des personnes dont le gouvernement pense qu'elles seraient susceptibles de participer à des activités politiques ou d'exprimer leurs opinions. Des membres de groupes religieux sont, en particulier, victimes de ces mesures pendant de courtes périodes, pour les empêcher de donner une conférence, d'assister à une réunion ou à un service religieux.

En Corée du Sud, des hommes politiques ont été assignés à résidence pendant de longues périodes pour les empêcher de prendre part à des activités politiques normales. Kim Dae-Jung, ancien candidat à la présidence, a été libéré de prison en décembre 1978. Jusqu'en mars 1979, il a été assigné à résidence de façon presque continue. Ceci a formellement pris fin le 7 décembre, les restrictions à sa liberté de mouvement ont été annulées à la fin de février 1980.

Cependant, il a été arrêté de nouveau le 17 mai 1980, et sa femme, Lee Hee-Ho, a été assignée à résidence. Le 17 septembre dernier, à l'issue d'un procès qui s'est déroulé dans des conditions contraires aux normes internationales en matière de justice, Kim Dae-Jung a été condamné à mort par un tribunal militaire. En plus des pressions exercées contre eux lors des interrogatoires, ni lui ni ses 23 accusés n'ont eu le droit de préparer leur défense et de choisir un avocat.

Amnistie internationale les considère comme des prisonniers d'opinion, et demande aux autorités sud-coréennes de commuer la condamnation à mort de Kim Dae-Jung, de libérer les 24 accusés, ou de tenir un nouveau procès en accord avec les normes internationales définies par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Convention internationale sur les droits civils et politiques.

OPINION DES LECTEURS

Pour plus d'efficacité

MM. les commissaires
CSCS
Sherbrooke

ceux qui partent et démentent oublient souvent d'avertir leur ancienne école.

La rentrée scolaire 80-81 est maintenant passée. Cependant, comme nous avons éprouvé de nombreuses difficultés d'organisation, nous avons jugé nécessaire à la suite d'une réunion d'évaluation de faire une suggestion, qui nous apparaît très importante pour améliorer le déroulement futur des rentrées scolaires.

-Considérant les nombreux problèmes à régler au début de l'année scolaire: l'horaire des cours, la répartition de tâches des spécialistes à travers les écoles et les classes, le classement des élèves dans les classes, etc.

-Considérant que plusieurs écoles ne savent officiellement qu'au début de septembre combien d'élèves sont inscrits dans leur école (les nouveaux élèves s'inscrivent toujours mais

-Considérant que la loi gouvernementale recommande le 1er juillet comme date officielle de démenagement et que cela amène des inconvénients au niveau de l'inscription scolaire.

-Considérant qu'une inscription plus tôt permettrait de régler la majorité des problèmes DURANT la semaine de planification du mois d'août et favoriserait un début d'année scolaire dans le calme, la joie et l'ordre.

Nous, les membres du conseil d'école de Notre-Dame-du-Rosaire nous suggérons positivement et fortement que la C.S.C.S. décrète officiellement comme "journée d'inscription obligatoire" le mardi de la semaine de planification située en fin du mois d'août (les élèves s'inscrivent et retournent à la maison).

par: Les membres du conseil d'école
Notre-Dame-du-Rosaire
Serge Gingras, président.

La paille et la poutre

Le Premier Ministre du Canada, M. Pierre-E. Trudeau vient de livrer au Québecois le vrai visage de sa politique constitutionnelle.

Le rapatriement de la Constitution n'est que poudre aux yeux. Non seulement M. Trudeau ne peut pas tenir ses engagements quant à modifier les structures du pays de façon à nous donner la place qui nous revient, mais encore son rapatriement n'est en toute réalité qu'un moyen hypocrite de combattre la loi 101.

Non seulement les anglophones du Québec sont-ils la majorité la mieux traitée du monde, mais ils tiennent à revenir à la belle époque du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton où les francophones n'occupaient que le treizième rang dans l'échelle des salaires, sans aucune possibilité de prendre un jour des postes de commandement.

Avec le résultat du référendum, M. Trudeau n'a pas manqué l'occasion de dire au "trop crédules" que le fait français n'a rien à voir avec un peuple, comme Durham l'a jadis dit.

Trudeau n'a-t-il pas compris avec sagesse que les Québécois sont d'autant plus dociles qu'on leur botte bien le derrière?

Le Premier ministre et ses troupes libérales nous ont fait la preuve qu'ils ont plus de courage politique

que leurs adversaires pequistes: ils ne veulent pas s'attaquer à la monarchie, tout en faisant croire à un processus de décolonisation; ils ne parlent pas de la trahison du fait français en essayant de briser la loi 101; ils parlent de pérennisation comme si cela n'existait pas depuis 1867. Bravo les libéraux, vous nous redonnez un exemple majeur du brin de foin dans l'oeil du voisin tout en ayant la poutre dans le sien.

L'Estrie aime trop le chômage et l'instabilité économique pour pouvoir souhaiter autre chose à ses enfants. Ils oublient vite une analyse qui a été faite et publiée par la Société nationale des Québécois des Cantons, avant le référendum, affirmant que dans sa structure actuelle, la prérogative entrainera chômage et assistance sociale.

Peut-être les gens préfèrent-ils croire dans les chimères des chars d'assaut et des F-18, à Valcourt et Sherbrooke? Peut-être qu'après deux cent ans de lutte, les Québécois sont prêts pour l'assimilation et que Trudeau a raison de dire qu'une bande de minables ne peut pas aspirer à naître?

Pour l'instant, tout ce que l'on peut se souhaiter c'est bon masochisme!... peut-être avons-nous un bon ciel après...

Québécoisement votre
Rénéald Chouinard,
président
SNQ-section
René-Blanchard

Une grande méconnue

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois. Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères. Et, faite pour chanter les plus nobles exploits, elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Ces vers d'un poète dont j'ai oublié le nom me font penser qu'aimer la langue française c'est l'exalter dans son âme et sur ses lèvres. Aimer sa langue, c'est avant tout la bien parler. La parlons-nous toujours bien? Je ne crois pas. Il suffit d'écouter tout près de nous pour constater qu'elle ne semble pas tenir dans notre vie la place que sa royauté réclame. Combien la malmenent cette langue pourtant si chère à notre peuple et si digne de considération pour nous les Canadiens-Français.

Je ne parle pas de ces mots qui nous font sursauter, de ces mots proférés par des bouches que l'on est parfois habitué d'entendre prier et chanter, et qui bien souvent, hélas, se laissent aller à des écarts de langage. Mais je pense qu'il est inconcevable que dans certains milieux de théâtre et de télévision, on se fasse un point d'honneur de tenir la langue française en sacrant, en blasphémant, en mettant à la mode une façon de parler,

qui est beaucoup plus une déchéance du langage que l'expression d'une nouvelle culture, comme on essaie de nous le faire croire.

En particulier, pourquoi ces artistes adultes attaquent-ils le Christ, les vases sacrés et l'hostie? Pour certains qui y trouvent leur compte, incroyants ou chercheurs d'étoiles, la majorité, en écoutant ces blasphèmes, les répudie dans leur cœur et dans leur âme. En ce siècle où l'on bafoue tout ce qui est noble et grand, où l'on se moque des traditions les plus sacrées, au lieu de souhaiter la qualité de la langue française chez nous, on contribue de mille et une façons à la diminuer, oubliant qu'elle est notre passé, notre présent, et souhaitons-le, notre avenir.

Pour assurer sa pérennité, donnons-lui donc la place qui lui revient. Faisons-la rayonner en nous d'abord, puis chez nos enfants, et contribuons à la faire aimer et respecter par ceux-là qui la méconnaissent et la méprisent.

Cette langue française est bien à nous. Elle est inhérente à notre vie de tous les jours. Que ce miracle de sa résurrection dans la beauté la replace sur un piédestal édifié par notre amour pour la grandeur de notre si cher pays.

Madame Lasalle Laberge

DOCUMENT

L'affaire Québécoir-Nordair: un ciel bouché complètement

Marcel Deschamps a été Directeur général de l'Association des Gens de l'Air du Québec pendant trois ans et y occupe actuellement le poste de Secrétaire général. Il livre ici l'opinion de l'AGAQ concernant la situation particulière dans laquelle se trouve actuellement le transport aérien au Québec principalement en ce qui regarde Québécoir et Nordair.

Radio-Canada présentait dernièrement à l'émission "Télémag" un bilan de la situation catastrophique dans laquelle se trouve le dossier québécois du transport aérien régional. L'analyse projetait à pleines vérités les éléments complets d'un marasme grave raconté par des personnages importants, acteurs de premier plan dans une pièce où les commentaires témoignaient des duels et des comptes à régler entre les protagonistes en autorité dans "L'affaire Québécoir-Nordair". De la confrontation ressortait pour le moment en tout cas, l'enlèvement complet d'un objectif fondamental: celui qui vise à structurer un réseau aérien qui correspondrait à nos aspirations économiques et à nos orientations socio-politiques; celui qui concorderait avec notre dimension géographique, notre réalité démographique et notre potentiel touristique collectif.

La CALPA

Il est faux de prétendre que la "Canadian Airline Pilots Association" s'objecte à l'acquisition de Nordair par Québécoir à cause de l'histoire du français dans l'air et de l'unilinguisme des Québécois. D'une part, il va sans dire que les pilotes de Québécoir sont bilingues. D'autre part, tout le monde sait bien que Les Gens de l'Air n'ont jamais pratiqué ni demandé l'unilinguisme dans les communications aériennes au Québec: ils ont plutôt obtenu la bilinguisme de ces communications conformément aux lois du Pays, aux règlements de l'O.A.C.I. à la pratique mondiale de l'aviation et cela, malgré la CALPA qui s'y opposait farouchement.

Tous savent bien aussi que dans cette bataille des communications aériennes aujourd'hui gagnée, c'est CALPA qui d'arguments fallacieux en affirmations timorantes pour le profane avant d'en arriver à une grève illégale en 1976, tenta de

nous faire gober la supercherie de l'unilinguisme anglophone ici même au Québec comme condition et garantie de sécurité dans les airs...

Dans "L'affaire Québécoir-Nordair", si tel qu'affirmé, CALPA est contre le passage de Nordair aux mains d'un groupe majoritairement québécois, c'est que les pilotes de l'actuel Québécoir sont membres d'un autre syndicat que CALPA. Dès lors, si la transaction se bâclait à la faveur du groupe majoritairement québécois, CALPA n'aurait que deux avenues possibles. La première serait de radicalement changer d'attitude envers les francophones pour attirer chez elle ces nouveaux syndiqués. Or, changer d'attitude à ce niveau, CALPA en est incapable. La deuxième serait de laisser aller ses syndiqués actuels employés de Nordair à l'autre syndicat regroupant les employés actuels de Québécoir. Pour CALPA cela constituerait une perte de revenus passablement importante.

Ces deux avenues étant inacceptables pour CALPA, elle s'objectera évidemment toujours au passage de Nordair dans les mains d'un groupe majoritairement québécois. Elle travaillera plutôt continuellement en coulisse pour favoriser une transaction qui provoquerait un contrôle majoritairement anglophone pouvant ainsi très facilement, avec la bénédiction des actionnaires majoritaires et le poids de son nombre de membres syndiqués pilotes à Nordair et Air Canada, bouffer dans le temps de le dire la centaine de pilotes de Québécoir en les minorisant complètement.

Voilà à notre idée l'explication de l'attitude de CALPA dans "L'affaire Québécoir-Nordair".

Les autres problèmes

1. Deux "PDG" qui n'ont pu s'entendre, tenant chacun à leur trop gros morceau de prestige dans le futur "regroupement", et l'approche faisant en sorte que la place de l'un commande l'effacement de l'autre;
2. Deux bailleurs de fonds (Mouvement des Caisses d'Entraide et Mouvement Desjardins) tous deux fiertés des Québécois, mais le style et le management de l'un étant en compétition avec ceux de l'autre;
3. Deux Gouvernements dont l'un légifère pour empêcher le "provincial" d'être action-

naire d'un transporteur aérien et dont l'autre, les pieds barrés dans cette législation, ne manifeste pas le courage ou la volonté de concrètement défier le "fédéral" à ce sujet en procédant quand même, fort de son poids politique et des appuis qu'il aurait suscité ce faisant;

4. Deux "mini-holdings" dont l'un se compose de groupes représentant majoritairement la force économique des anglophones et dont l'autre se compose de groupes représentant majoritairement la force économique des francophones;

5. Deux ministres dont l'un veut que se conserve au Québec le contrôle de deux compagnies dont le siège social est chez nous et qui sont majoritairement administrées par des Québécois, tandis que l'autre, sans encore avoir parlé de la localisation en tout ou en partie de ou des futurs sièges sociaux, veut tout au moins diviser le contrôle en parts "égales" entre l'Ontario et le Québec, ce qui en fait amènerait un contrôle anglophone majoritaire.

Voilà de fait une partie des dualités irréconciliables qui, bien avant les conflits syndicaux prévisibles dont nous parlons plus haut, contribuent à boucher complètement le ciel de "L'affaire Québécoir-Nordair".

Changeons de cap

Mais pourquoi tant courir après Nordair? Est-ce pour favoriser les velléités spéculatives de quelque financier? Est-ce pour s'atteler à l'altruiste mission de favoriser la rationalisation du transport aérien dans tout l'est du Canada? Sur quel(s) principe(s), sur quelle(s) étude(s) se base la théorie à l'effet que la solution à notre malaise du transport aérien de deuxième niveau au Québec, passerait nécessairement par l'acquisition de Nordair? Et encore faudrait-il pour l'acquiescer, l'arracher à Air Canada qui la possède déjà? Ne sommes-nous pas en train de tomber dans le piège des grands pas avant même d'avoir appris à marcher? Pourquoi ne laisserions-nous pas les semblables s'assembler?

Aussi ne serait-il pas plus sage, moins conflictuel et infiniment plus urgent de s'occuper de nos affaires d'abord là où ça peut marcher, plutôt que de se pêter la tête sur le mur de ciment qui entoure Nor-

dair déjà toute attachée et nourrie par le cordon ombilical qui la relie à Air Canada. Dans cette veine, il y aurait avantage à plutôt se concerter pour consolider par affinités naturelles, pour encourager et pour patronner par tous les moyens orthodoxes dans le cadre d'un nationalisme économique éclairé, le transporteur qui est véritablement l'atout majeur du Québec parce que ses routes y sont, son équipement est en voie d'être à jour et que son personnel est très majoritairement francophone. Celui-là, c'est Québécoir. Et sans doute le Gouvernement du Québec à titre de plus gros acheteur de services aériens chez nous, l'ensemble des voyageurs québécois, nos corps sociaux-intermédiaires, nos institutions et organismes de toute nature qui utilisent le transport aérien, peuvent-ils arriver à développer une stratégie commune de consommation de services qui favoriserait le drainage de plus de clientèle possible vers ce transporteur. Une politique du transport aérien au Québec serait par ailleurs plus que bienvenue à ce niveau. Bien sûr, la demande vient des services et Québécoir a récemment illustré à mieux comprendre cela... Mais

le développement d'un transporteur et de ses services est aussi conséquent à la demande. Il est donc certain qu'une concertation du Québec dans cette perspective provoquerait la montée en flèche de Québécoir, abstraction faite de ce qui arrive à Nordair.

Faudrait-il rappeler que ce n'est ni un financier, ni une commission, ni même un Ministre qui tient un transporteur en vie. C'est d'abord et avant tout la clientèle; elle, concertée, peut changer les règles du jeu!

C'est en vertu de cette approche que Les Gens de l'Air du Québec écrivait il y a maintenant trois ans, que la somme des problèmes et des conflits engendrés par une tentative d'acquisition de Nordair dans un contexte où il fallait la reprendre des mains d'Air Canada, susciterait plus d'inconvénients que d'avantages. Ils affirmaient en outre déjà à ce moment que cela provoquerait débats juridiques dispendieux, pertes de temps, d'énergie, d'argent et finalement le pourrissement pur et simple du dossier. Investissons plutôt tout cela et encore plus, disaient Les Gens de l'air, en mettant le focus sur Québécoir pour y drai-

ner sous conditions tous les atouts (investissements, achats préférentiels, financement privilégié, recrutement de compétences, coordination avec l'aviation de troisième niveau, etc.) pouvant aider ce transporteur à se donner du nerf au sein du marché hautement compétitif qui dans cette industrie, appartient à qui veut et sait le prendre après avoir bien équilibré sa structure de base.

C'était là, en 1977, une suggestion orientée sur un cap d'aviation et de services améliorés pour les Québécois, plutôt que sur un cap de batailles politiques, de mouvements spéculatifs, de guerres inter-syndicales ou de conflits de leadership que l'artificiel traitait pour Nordair ne pouvait qu'engendrer. Mais Nordair n'est plus à vendre, on le sait, sauf à des conditions qui nous sont inacceptables. Nordair n'a jamais vraiment été à vendre à d'autres qu'à Air Canada dans ces conditions. Dans ce ciel bouché, ne serait-il pas opportun de reprendre le cap suggéré par l'AGAQ en 1977?

Le vrai problème:

Dans cette affaire, après trois ans de tractations en catimini qui ont finalement quand

même conduit à rendre publics les nombreux intérêts en cause sans doute légitimes de part et d'autre mais irréconciliables, allons-nous poursuivre encore longtemps l'utopie d'arracher Nordair à Air Canada selon des conditions qui nous conviendraient? Allons-nous continuer d'alimenter l'imbricolage politique, de mousser davantage la guerre de pouvoir entre les groupes économiques impliqués ou de laisser perdurer les conflits de prestige entre deux "PDG" effectivement

En fin de compte, le vrai problème du voyageur québécois actuellement, il ne réside pas dans son goût possible d'aller de Montréal à Hamilton, Frobisher ou Chimo; il réside dans son besoin frustré d'aller rapidement et efficacement de Montréal à Sept-Îles, à Gaspé, à Mont-Joli, à Québec, à Gatineau, à Bagotville, à Trois-Rivières, à Alma, à Sherbrooke, à Val d'Or et partout ailleurs au Québec comme dans le Sud l'hiver...

En cela, peu importe ce qu'il advienne de Nordair, la première et la seule vraie partenaire de Québécoir, c'est la clientèle du Québec car elle, à moyenne échéance, finira bien par privilégier le transporteur chez qui

elle se reconnaîtra le plus. Or comment, aujourd'hui pour demain, un employé francophone peut-il se reconnaître dans les ateliers et les postes de pilotage de Nordair? Comment la clientèle francophone elle, peut-elle se reconnaître dans les sièges de Nordair? Et le jeu est tel que celui de ces deux transporteurs privilégiés par la clientèle québécoise sera celui qui sortira automatiquement l'autre de son champ d'action. Aussi la croissance de l'un permettra la récupération des employés libérés par la décroissance de l'autre...

Marcel Deschamps

TOUS Y TROUVENT LEUR PROFIT LES PETITES ANNONCES LA TRIBUNE 569-9501

le MEER

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Expansion Économique Régionale / Regional Economic Expansion

Au service de la région

De concert avec les autorités locales et le gouvernement du Québec, le MEER a déjà consacré depuis 1969 près de \$500 millions au développement du Centre du Québec et entend ainsi demeurer un partenaire actif et attentif aux besoins de la région. Le MEER a été heureux de contribuer entre autres:

- à l'établissement, à l'agrandissement et à la modernisation d'industries manufacturières diverses \$212,1 millions
- à l'aménagement urbain et au développement social ainsi qu'aux infrastructures routières et autres \$158,4 millions
- à l'amélioration du domaine des transports, particulièrement en ce qui concerne le réseau routier régional \$68,5 millions
- à la mise en place d'infrastructures d'accueil dans les parcs industriels: aqueducs, pavage de rues, éclairage, etc. \$19,1 millions
- à l'aménagement de parcs provinciaux, à l'amélioration de bases de plein air et de camps de vacances ainsi qu'à la mise en place de diverses infrastructures d'accueil \$12,5 millions
- à la construction de voies d'accès en forêt et à la réalisation de programmes de reboisement et de sylviculture \$11,1 millions
- à la mise en valeur des richesses minières par la réalisation de travaux de recherche et d'exploration \$2,8 millions
- à la restructuration de terres agricoles, à l'accroissement de la production, à la modernisation d'usines de transformation et au développement de coopératives agricoles \$2,6 millions

QUEBEC
Immeuble Claratex
220, av. Grande Allée est
Bureau 820
Québec, Québec
G1R 2J1
(418) 694-4670

Canada

SSQ

Mutuelle d'assurance-groupe

ASSEMBLÉE RÉGIONALE ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

En vertu de nos règlements, pour faciliter la participation des membres et pour favoriser son caractère coopératif, SSQ convoque une ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE SES ASSURÉS qui ont domicile dans LES COMTÉS DE:

Brôme-Missisquoi, Frontenac, Johnson, Mégantic-Compton, Orford, Richmond, Saint-François, Shefford, Sherbrooke.

L'un des buts de cette assemblée est d'être les délégués et substitués qui représenteront les assurés de votre région à (aux) assemblée(s) générale(s) de 1981.

Tous nos membres sont cordialement invités.

DATE : 29 octobre
HEURE : 20:00
ENDROIT: Auberge des Gouverneurs
3131, rue King ouest
Sherbrooke

Les Services de Santé du Québec

CHU TÉLÉ-7 21 VOUS toute la semaine

La finance

L'Arabie accroîtra sa production de pétrole

NICOSIE (AFP) — L'Arabie saoudite prendra en charge la plus grande partie de l'augmentation de la production pétrolière, estimée à environ un million de barils-jour, décidée en commun vendredi dernier par quatre pays du Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Koweït et Emirats arabes unis), a affirmé, lundi, l'hebdomadaire "Middle East Economic Survey" (MEES).

En effet, à part l'Arabie saoudite qui a décidé de porter provisoirement sa production à 10,4 millions de b-j (soit une augmentation de 900.000 b-j), les augmentations prévues par les trois autres Etats pétroliers seront beaucoup plus modestes, croit savoir l'hebdomadaire spécialisé dans les questions pétrolières.

La production supplémentaire de brut décidée lors de la réunion des quatre ministres du Pétrole du Golfe sera exportée, en priorité, (directement ou par l'intermédiaire des compagnies pétrolières) dans les pays en voie de développement les plus touchés par l'interruption des exportations iraniennes et irakiennes.

Les trois autres

Selon "MEES", le Koweït n'a toujours pas décidé de l'augmentation de sa production vers les pays en voie de développement. Cependant, indique l'hebdomadaire, ce pays avait décidé, avant l'éclatement de la guerre entre l'Irak et l'Irak, d'accroître sa production pendant le quatrième trimestre.

Pour sa part, l'Etat des Emirats arabes unis (EEAU), selon le "MEES", n'augmentera pas sa production de beaucoup plus de 100.000 b-j (la

production actuelle de ce pays étant d'environ 1.625.000 b-j). Enfin, le Qatar augmentera probablement sa production de 20.000 b-j, la portant ainsi à près de 475.000 b-j, indique le "MEES".

Et le Venezuela

Par ailleurs, le "MEES"

rappelle que le Venezuela a décidé de porter sa production au cours du dernier trimestre de cette année à 2,2 millions de b-j (soit 200.000 b-j de plus qu'au cours du troisième trimestre). Le Nigeria, dont la production avait été ramenée à 1,6 millions de b-j en septembre, devrait revenir à son niveau normal de 2 à 2,1

millions de b-j au cours de ce trimestre, également en raison du conflit irako-iranien.

L'hebdomadaire estime, par conséquent, la production des pays de l'OPEP au cours du dernier trimestre à quelques 24,5 millions de b-j, laissant un déficit d'environ 1,5 millions de b-j

qu'il serait facile de combler en puisant dans les quantités très élevées de stock.

Le Revenu à la quête de volontaires

Certaines personnes pourraient mal interpréter le fait que le Ministère de l'impôt cherche des volontaires. Mais le programme d'information bénévole de Revenu Canada, Impôt, n'est pas l'occasion rêvée pour payer plus d'impôts: il offre la possibilité d'aider des personnes à remplir leurs déclarations d'impôt sur le revenu.

aidé 100.000 contribuables à régler leurs problèmes fiscaux.

Les 1.300 bénévoles qui ont fait du programme de l'année dernière une telle réussite travaillaient par l'entremise de groupes paroissiaux, d'organisations de personnes âgées, de clubs sociaux, d'associations communautaires et charitables et d'organisations de parents seuls afin d'aider les personnes qui ne pouvaient obtenir de l'aide ailleurs.

Des bénéficiaires moindres pour la Celanese

MONTREAL — Même si le chiffre d'affaires de la société Celanese Canada a atteint un sommet encore inégalé dans l'histoire de cette entreprise au cours du trimestre qui a pris fin le 30 septembre, les bénéfices de cette société spécialisée dans la fabrication de fibres, de tissus, de tapis et de produits chimiques qui, pendant le trimestre qui a pris fin le 30 septembre dernier, s'élevaient à \$4.349.000 ont chuté et ne se sont élevés qu'à \$3.425.000.

Au cours de ce trimestre, le chiffre d'affaires de la société est venu à un cheveu de franchir le cap des \$90 millions puisqu'il s'est élevé à \$89.648.000 alors que, l'année dernière, il ne s'était élevé qu'à \$79.595.000 au cours du troisième trimestre et, de \$254.563.000 qu'il a été pendant les trois premiers trimestres de l'an dernier, il est passé, cette année, à

\$289.261.000. Quant aux bénéfices qui, l'an dernier, s'élevaient à \$15.640.000 pendant les neuf premiers mois de l'année, ils ont légèrement régressé et se sont élevés, cette année, à \$14.141.000. Plus de la moitié des 4.400 employés de la société travaillent dans les usines qu'elle possède à Drummondville, à Coaticook et à Sorel.

Le Japon réduirait ses exportations vers la CEE

BRUXELLES (Reuter) — Le Japon est prêt à réduire le volume de ses exportations vers la CEE. Cette assurance, déclarait-on lundi de source communautaire, a été donnée à la Commission européenne par M. Natchiro Amaya, vice-ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie.

M. Suburo Okita, ambassadeur extraordinaire du Japon pour les questions commerciales, est attendu à Bruxelles le 27 octobre prochain, ajoutait-on.

On s'attend que la Commission cherche à connaître sa réaction à l'éventualité d'une politique communautaire qui prendrait le relais des accords bilatéraux existant entre le Japon et les Etats membres de la CEE.

conforme aux vœux de la Commission, avait été portée à la connaissance des ministres des affaires étrangères des Neuf lors de leur réunion de juillet. Ces derniers avaient précédemment accueilli l'idée. Mais les ministres semblent maintenant prêts à revoir leur position, poursuivait-on, et l'étudieront en détail lors de leur réunion de novembre où les relations commerciales entre la CEE et le Japon figurent à l'ordre du jour.

D'ici là, la Commission et les négociateurs japonais en seront arrivés au terme de leurs consultations et le projet d'une politique communautaire à l'égard du Japon devrait avoir pris forme, ajoutait-on.

Un déficit

La Commission estime que les termes de

l'échéance avec le Japon sont nettement défavorables à la CEE et que cette situation ne saurait durer. La balance commerciale a enregistré un déficit de \$7,01 milliards l'an dernier qui devrait atteindre \$10 milliards cette année.

Ce déséquilibre est en grande partie attribuable aux exportations japonaises de voitures particulières et de téléviseurs couleur, ajoutait-on. Les statistiques gouvernementales nipponnes font état d'un accroissement des exportations de véhicules de 19 pour cent pour un montant de \$1,56 milliard au cours des huit premiers mois de l'année, par rapport à la même période de l'an dernier.

Quant aux téléviseurs couleur, leur exportation est en hausse de 37 pour cent pour un montant de \$124,5 millions.

Accueil tiède

Une telle politique,

METAUX

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux hier, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille:
Londres: \$678.00 (\$685.00).
Paris: \$685.85 (\$687.46).
Francfort: \$683.02 (\$684.02).
Zurich: \$674.75 (\$685.25).
Hong Kong: \$680.77 (\$680.42).

Subvention à Lennoxvan

SHERBROOKE (GC) — La conférence administrative régionale de l'Estrie a approuvé l'octroi d'une subvention de \$65.000 à l'entreprise Lennoxvan, de Lennoxville.

C'est ce qu'a annoncé récemment le député péquiste du comté de St-François, M. Réal Rancourt. La compagnie Lennoxvan, spécialisée dans la fabrication de carrosseries et

de boîtes en fibre de verre pour camions, pourra ainsi poursuivre son programme d'implantation qui devrait amener la création de 35 nouveaux emplois.

Mise sur pied en février dernier, la compagnie Lennoxvan a déjà reçu une subvention de \$128.000 du ministère de l'Expansion économique régionale. L'investissement total pourrait atteindre \$325.000 à la fin de l'année en cours.

A LOUER



Bâtiment de 2.100 pieds carrés à louer, avec possibilité de bail à long terme. Tout près de la sortie 50 sur l'autoroute. Site tranquille. Idéal pour architectes, ingénieurs, assurance, clinique.

69, rang 6, St-Elle d'Orford. Appelez 569-2747 ou 569-1146.

57819X

Vous voilà en lieu sûr



ASSURANCE-HABITATION

Chez-soi, en toute sécurité

L'expérience et la compétence de la Compagnie d'Assurances Générales Bélair en font un choix judicieux pour votre protection.

Faites affaires directement avec nous

Obtenez ainsi une indemnisation plus rapide et des primes généralement moins élevées avec modalités de paiement flexibles.

Pour maisons, commerces, automobiles

Nos conseillers peuvent vous dresser un plan d'assurance adapté à vos besoins spécifiques en vous offrant une protection complète et vraiment avantageuse. Appelez-nous. Nous avons plus de 30 succursales dont une près de chez vous pour mieux vous servir.

Réduction de 5%

du taux à la PME.*

Sauvez jusqu'à 5 points sur les taux actuellement en vigueur pour les emprunts de \$25.000 à \$500.000, grâce au projet de loi proposant la création d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

Les fonds doivent être affectés à des immobilisations effectuées après le 11 décembre 1979.

Si votre entreprise est imposée à 27% ou moins, appelez votre bureau RoyNat le plus tôt possible.

Ce programme prend fin le 31 décembre 1980 et les fonds sont limités.

RoyNat

Sherbrooke 566-2313

Drummondville 477-3801

*Sujet à ce que le gouvernement fédéral approuve le projet de loi.

SHERBROOKE
565-9202

2437 ouest, rue King

En toute assurance avec

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
BELAIR
ASSURANCES GÉNÉRALES

Vivre en 80

Des fonds de Centraide pour les économiquement défavorisés

SHERBROOKE (LO) — Ce sont les personnes économiquement défavorisées qui ont obtenu la part du lion lors de la répartition des fonds amassés au moment de la campagne 1979 de Centraide.

Même si un total de \$167.000 a été soucrit par la population régionale, seulement \$97.860 ont finalement été affectés au financement de projets. Le reste a servi aux allocations aux groupes organisateurs (13 pourcent) ainsi qu'au secrétariat (11,5 pourcent).

Pour ce relevé, nous avons classifié les populations visées par les projets en quatre groupes sans compter une catégorie "autres".

Il ressort que les économiquement faibles c'est-à-dire les assistés sociaux, les chômeurs, les travailleurs à faible revenu ont bénéficié de projets totalisant \$45.900, près de la moitié des fonds.

Ces projets se sont attachés notamment à informer les locataires d'habitation à loyer modique (HLM) sur leurs droits, créer une coopérative susceptible de donner de l'emploi à des chômeurs, organiser des loisirs accessibles, produire un bulletin d'information, faire un jardin potager, regrouper les assistés sociaux, entretenir un terrain de camping familial, éduquer la clientèle

des comptoirs de vêtements, former des consultants budgétaires, regrouper les accidentés du travail et les victimes de maladies industrielles, réunir les travailleurs au salaire minimum, pour ne mentionner que cela.

Les jeunes pour leur part ont reçu \$10.100. Cette somme a permis de fonder un réseau de "grands frères", de créer un service pour les adolescents ayant abandonné l'école et d'organiser des activités socio-culturelles.

Enfin, près de \$14.000 ont été affectés à des projets s'adressant soit à des parents utilisateurs de garderies, des usagers de services de santé, des victimes d'agressions sexuelles ou encore des individus et couples en quête d'information sur la contraception.

L'aide aux handicapés

La deuxième tranche plus importante de subventions est allée aux personnes handicapées, avec quelque \$15.500.

Organisation de loisirs, ligue de quilles pour handicapés mentaux, coopérative créant des emplois, hébergement, fondation d'association, service transport adapté, illustrent bien l'utilisation des dons par ce groupe de bénéficiaires.

Les personnes âgées ont accaparé pour leur part environ \$12.400. Là aussi, l'organisation d'activités diverses et de services d'entraide, l'information sur les lois les concernant, la création d'organismes régionaux, ont constitué les éléments majeurs des actions dans ce secteur.

Journée mondiale de la canne blanche

SHERBROOKE — L'Organisation mondiale pour la promotion sociale invite la population des Cantons de l'Est à célébrer la Journée internationale de la canne

blanche qui se déroulera le 15 octobre.

Il s'agit en fait de marquer de façon un peu spéciale cette journée et ce que représente pour les

aveugles l'outil privilégié qu'est la canne blanche comme symbole premier d'indépendance pour les personnes handicapées de la vue.

La canne blanche permet aux aveugles de se déplacer avec sécurité. Elle rend possible la détection d'obstacles rencontrés sur son chemin, jouant ainsi un rôle sécuritaire.

C'est également avec la canne blanche que les aveugles peuvent prendre conscience de l'environnement et de la nature des objets qui les entourent.

Dans les endroits achalandés, la canne blanche aide à l'identification des aveugles, ce qui favorise son déplacement avec plus de sécurité.

L'organisation mondiale pour la promotion sociale rappelle que c'est grâce à la collaboration du citoyen, des piétons et des automobilistes que la canne blanche peut remplir un rôle si important auprès des personnes handicapées de la vue.

Tenue d'un symposium sur la parapsychologie

SHERBROOKE (JP) — Le deuxième symposium organisé par RESOI s'est tenu à l'Université de Sherbrooke en fin de semaine sous le thème "Expérience terrestre: une quête d'équilibre".

Le fondateur de ce mouvement, M. Jacques Van Calsteren, explique que le symposium 80 a voulu démontrer comment on peut trouver l'équilibre en prenant

conscience des aspects spirituel et physique de chacun à travers la vie, considérée comme une longue suite d'expériences.

Un astrologue, Denis Schneider, un écrivain-philosophe, Placide Gaboury, un médium, Natacha Kolesar et un alchimiste, Alexandre Lachance ont chacun prononcé une conférence pendant les deux jours

qu'ont duré le symposium. RESOI veut dire à la recherche de soi. Le but du mouvement est d'associer tous les gens qui ont les mêmes intérêts dans les domaines de la parapsychologie, de la psychométrie, de la radiesthésie et autres domaines connexes, mettre ces choses en pratique, le tout pour mieux apprivoiser les capacités intérieures et méconnues de chacun.

Pour tenir éveillé

AFP — Un inventeur français, M. Alain Dham, a eu une idée destinée à un grand avenir. Il a mis au point un appareil qui empêche l'automobiliste fatigué de s'endormir au volant de son véhicule.

Cette invention, baptisée "Autoveil", se présente sous la forme d'une petite boîte rectangulaire que l'on installe sur le tableau de bord. Elle est branchée sur le circuit électrique et reliée au volant que l'automobiliste doit tenir mains nues. Lorsque sous l'effet de la fatigue les yeux du conducteur commencent à

papilloter et que la pression de ses mains se relâche, signes qu'il a tendance à s'assoupir, "l'Autoveil" déclenche un signal sonore et un voyant lumineux s'allume sous les yeux du conducteur. Il est grand temps pour lui, s'il n'y a pas d'hôtel à proximité, de ranger sa voiture le long de la route et de se reposer.

Les compagnies d'assurances s'intéressent à ce gadget automobile qui, estiment les experts, devrait faire baisser le nombre des victimes de la route.



Nous vous offrons un service professionnel de nettoyage à la vapeur de tous genres de tapis et de meubles rembourrés.

Aussi: location de machine à la vapeur, de style professionnel.

563-4736

TAPIS V.N. INC. 1495 King est. Sherbrooke

Au Bon Marché
121, rue Depot Sherbrooke

L'ENTREPOT EST FERME

en préparation de la **GIGANTESQUE VENTE D'AUTOMNE**

comprenant vêtements d'automne et d'hiver pour **FEMMES, HOMMES ET ENFANTS**

Bientôt à l'Entrepôt et vous n'aurez pas attendu pour rien.



Madame Claude Gauthier-Poulin invite ses amis et clients à venir la rencontrer les mercredis et jeudis après-midi. Elle vous conseillera pour tous vos besoins en décoration. Consultation à domicile ou à notre magasin.

C.P. DÉCOR
Centre de Peinture Sherbrooke Ltée
2845, King ouest
569-5995

57463

"MLLE UNIFORME"
SPECIAL DU MOIS

Lot de ROBES D'HOTESSE	\$25⁰⁰
Rég. \$45.00 pour	
Lot D'UNIFORMES-PANTALONS	\$15⁰⁰
Rég. \$33.00 pour	
Lot de SOUTIENS-GORGE	\$5⁰⁰
Rég. \$11.00 pour	

522, King est. 562-9463 Sherbrooke

SPECIAL



FIESTA 1980, 3 portes

Stock #4641 Moteur 4 cyl., 1.6 litre, transmission 4 vit. surmultipliée, dégivreur électrique, siège arrière abaissant, pneus radiaux, suspension indépendante aux quatre roues, traction avant.

\$5890.

AVANT D'ACHETER, COMPAREZ!

VOUS SEREZ SURPRIS DE NOS BAS PRIX.

VAL VETINE

4141, King ouest. Sherbrooke

563-4466

1er ANNIVERSAIRE de la

SALLE A MANGER

LA BRASSETTE

de

L'Auberge Royale inc.

NOUVEAU!

NOUVELLE CARTE DES VINS COMPLETE

P.S.

Salles de réceptions libres pour 1981.

Capacité 150 et 300 personnes

Pour célébrer cet événement, nous vous offrons nos

SPECIAUX DU MOIS

COQUILLES ST-JACQUES \$275

ASSIETTE DE FRUITS DE MER DU CHEF \$795

Le soir seulement du dimanche au vendredi.

LE 16 OCTOBRE PARTY D'HUITRES

Musique et danse de 8 h.p.m. à 11 h.p.m.

\$12⁰⁰

par personne

Billets en vente à l'Auberge ou réservations par téléphone.

Auberge Royale inc.

1900, King est Sherbrooke (819) 569-9393

Biotherm vous offre ses soins de beauté

Afin de rétablir les besoins d'une peau fatiguée par un style de vie mouvementé, pour cette raison, votre magasin Sears vous donne l'opportunité de recevoir un cadeau avec tout achat de \$11.75 et plus de produits Biotherm. Le cadeau comprend: une émulsion vitale 15 ml., un hydrothermal fluide 30 ml. et un lait corporel 50 ml.

Cosmétiques - Rayon 8



Les mentions Rég. ou était de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21.00 le jeudi et le vendredi et de 9.00 à 17.00 le samedi. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire. Appelez le service de commandes téléphoniques 563-9770.

Sears

En vigueur du 14 au 25 octobre 1980 inclusivement.

vous en avez pour votre argent...et plus

56841

L'électronique un parfait médium

UDINE, Italie, (AFP) — Il sera bientôt possible de voir apparaître sur son écran de télévision le visage d'un cher disparu et de dialoguer avec lui. Mieux, selon un chercheur scandinave, un banal poste à transistors, voire un enregistreur à cassettes, feront très bien l'affaire.

Ces surprenantes affirmations ont été faites par M. Friedrich Jurgenson devant les 200 parti-

Un Chinois encore en forme à 142 ans

PEKIN (AFP) — Même s'il a pris part à 142 ans d'histoire de son pays, la Chine, M. Wu Yunqing, un paysan du nord de ce pays, se porte encore très bien.

C'est du moins ce qu'on peut penser à la lecture du "Quotidien du Heilongjiang" qui publiait, lundi, une photographie de ce vieillard alerte, à la longue

Tout un chien

BELLEYDOUX (AP) — Lutin est un énorme berger des Pyrénées aussi populaire à Belleydoux (Ain) que son maître, M. Philippe Dheyriat.

Dimanche après-midi, ils se promenaient le long du bief blanc lorsque Lutin est tombé en arrêt avant de plonger dans le torrent pour se porter au secours d'un petit chamois qui se débattait dans l'eau.

Ramené sur la rive, le petit animal frictionné et bichonné a repris vie. Il s'agit d'une petite femelle d'environ trois mois dont les cornes pointent à peine.

Lundi matin, revigoré après avoir passé une visite chez le vétérinaire, le petit chamois a découvert le jardin en compagnie du gros chien qui veille jalousement sur son nouveau protégé. Lorsqu'il sera complètement rétabli, il sera relâché le long du bief et rejoindra sa mère.

cipants italiens et étrangers au 3ème congrès national italien sur "les voix de l'au-delà", qui vient de clore ses travaux à Udine (près de la frontière yougoslave).

M. Jurgenson affirme avoir recueilli sur bande magnétique dix messages venant des astres et contenant des instructions pour capter sur le petit écran l'image d'un correspondant de l'au-delà.

L'écrivain italienne Gabriella Alvisi Gerosa, spécialiste de "l'audition métaphorique", a, de son côté, émis l'opinion que "selon l'état actuel des connaissances, les défunts ont la possibilité d'emprunter notre appareil vocal pour s'exprimer pour leur propre compte". "Les paroles que nous prononcions alors, a-t-elle ajouté, émaneraient des couches inconscientes de notre cerveau."

barbe blanche et au visage brûlé par le soleil de 142 printemps.

Le "Quotidien du Heilongjiang" rapporte que M. Wu Yunqing est né sous la dynastie Qing et a conservé toute sa vivacité d'esprit. Si cet homme soulève l'intérêt des Nord-américains ou des Européens, dans son coin il passe presque inaperçu. Car la Chine compte un nombre important de centenaires, dont certains siègent à l'Assemblée nationale populaire, le parlement chinois.

Jeunes couples...

avant de faire vos achats de meubles, visitez le seul magasin de meubles neufs à prix d'escompte.

Exemple: **\$42.** Prix défiant la concurrence
Fautouil **\$42.** Livraison gratuite
berçant **\$42.** Mise de côté
Ord. \$69. notre sans frais.
prix

Nouveau service
Location d'appareils électro-ménagers de tous genres.

Bélangier-Ouellette Inc.
230 Alexandre — Sherbrooke — 569-4000

Le prince Philip au volant d'une voiture électrique

LONDRES (AP) — L'époux de la reine Elisabeth laissera sa Rolls-Royce au garage le mois prochain pour se mettre au volant d'une voiture électrique.

En effet, le prince Philip, qui souhaite encourager les industries de pointe de son pays, a accepté d'essayer ce nouveau véhicule, qui atteint environ 80 km-h, pour soutenir les efforts du constructeur, Lucas, et les techniciens.

Une solution efficace

Le Prince Philip qui ne craint pas de faire la publicité de cette compagnie dit vouloir être le promoteur d'une solution efficace à la

crise énergétique et, pour ce faire, il est même prêt à ranger dans ses garages sa rutilante Rolls-Royce qui, avouons-le, est très énergivore.

"Le prince Philip a visité notre usine l'année dernière et s'est montré très intéressé. Il a tout de suite accepté d'utiliser cette voiture quand nous avons fait la proposition au palais de Buckingham", a déclaré un représentant de l'entreprise.

Soixante-cinq phototypes de ces voitures électriques de construction entièrement britannique parcourant déjà les routes de Grande-Bretagne.

30%

sur vestons courts, jackets de cuir et suède, pour hommes et femmes.

Cet intéressant rabais est consenti pour faire de la place à notre collection de fourrure... profitez-en!

Salon de fourrure
Daniel Laflamme

74, rue Albert, (Dunkin Donut fait le coin)
Sherbrooke 567-1517

Une caravelle de Colomb retrouvée près de Key West?

KEY WEST (AFP) — Des explorateurs sous-marins américains ont annoncé dimanche, à Key West (Floride) qu'ils pensaient avoir retrouvé l'épave de la Pinta, l'une des trois caravelles de Christophe Colomb en 1492.

Se basant sur des documents de l'époque, Eugene Lyon, historien de l'équipe, affirme que l'un des propriétaires du navire, Vin-

cent Pinzon, est retourné vers 1500 aux Bahamas avec une flotte de quatre bâtiments, dont la Pinta. Après six mois dans la région une tempête a coulé deux de ses caravelles.

De retour d'une expédition de reconnaissance, les deux responsables de l'équipe, MM. Olin Frick et John Gasque, ont annoncé leur intention de revenir le

mois prochain sur le site — d'un canon et un boulet datant de la fin du 15e siècle ont déjà été retirés il y a trois ans — pour tenter de déterminer l'identité du bâtiment.

M. Lyon tente de son côté de retrouver les archives d'un procès engagé à l'époque par le percepteur de Séville contre Vincente Pinzon.

OUVERTURE
DEPANNEUR LONDON
130 LONDON, SHERBROOKE Tél.: 563-7656

SPECIALS D'OUVERTURE

Serge et Rolande Bolduc, propriétaires	Chips Dunkin et Humpty Dumpty 200 gr. Rég. \$1.19	SPECIAL .89
SPECIALS en vigueur du 15 au 18 oct.	Cigarettes cartouche	825 835 King size
Bière et vin	Coke et Sprite 26 on	319 6 bouteilles plus dépt. plus taxe.

Bienvenue à tous. Entrez voir nos spéciaux.

SPECIAL DU MOIS

filet mignon & GREVETTES à la provençale

SERVIS SUR LIT DE RIZ **\$6.95**

"la vraie maison du bifteck"
1665 ouest, rue King, Sherbrooke

POUR RÉSERVATIONS: (819) 569-8757

Offrez-lui des perles "Richelieu" chez Sears

Boucles d'oreilles **\$6 à 12⁵⁰** ch.
Bracelets et colliers **8⁵⁰ à 47⁵⁰** ch.

Vous pouvez maintenant vous procurer les perles d'imitation "Richelieu". la ressemblance est étonnante! Elles ont le lustre des perles de culture. Elles sont fabriquées avec le souci du détail, le collier est entièrement noué à la main et il est orné d'une attache très élégante. Il s'agit d'un assortiment de boucles d'oreilles, de bracelets et de colliers fournis dans une pochette de velours. Similaire à l'illustration.

Bijoux-Rayon 04



En vigueur du 14 au 18 octobre 1980

Sears

Les mentions "Rég." ou "étail" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Simpsons-Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi jusqu'à 21:00 le jeudi et le vendredi et de 9:00 à 17:00 le samedi. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire. Appelez le service de commandes téléphoniques, 563-9770.

vous en avez pour votre argent...et plus

la fourrure enfin accessible à tout le monde!



Vous cherchez les prix du manufacturier?... Voici quelques exemples:

Chat sauvage
peaux descendues **\$1,795.**

Loup naturel
Plaine longueur. Qualité exceptionnelle. **\$1,895.**

Jaquette de fourrure
Vaste choix à partir de **\$795.**

Vêtements de cuir, suède et mouton renversé!

salon de fourrure
Daniel Laflamme

74, rue Albert (Dunkin Donut fait le coin), Sherbrooke, 567-1517

Le Prix Nobel de la paix au sculpteur humaniste argentin Adolfo Esquivel

OSLO (AP) — Le Prix Nobel de la paix a été décerné lundi à Adolfo Perez Esquivel, sculpteur, architecte et humaniste argentin surnommé "le Gandhi con-



Adolfo Perez Esquivel

temporain". Ce choix confirme une tendance récente du comité norvégien consistant à accorder le Prix Nobel à des militants ou des groupes qui se sont illustrés dans la défense des droits de l'homme.

Le professeur John Sanes, président du comité

Nobel norvégien, a déclaré que M. Esquivel a remporté le prix — doté d'une bourse de 869.200 ff — pour avoir "consacré sa vie à la lutte pour les droits de l'homme depuis 1974".

Adolfo Perez Esquivel est l'un des responsables de l'organisation humanitaire Servicio Paz y Justicia, dont le siège est à Buenos Aires et qui a des bureaux dans un certain nombre de pays latino-américains.

La citation note que le but de l'organisation est "d'œuvrer au service des droits fondamentaux de l'homme en s'appuyant exclusivement sur des moyens non violents... Perez Esquivel est de ces Argentins qui ont fait briller une lumière dans l'obscurité. Il s'est fait le champion d'une solution aux problèmes graves de l'Argentine en évitant l'utilisation de la violence, et il est le porte-parole d'une renaissance du respect des droits de l'homme."

"Le lauréat est un Argentin, mais les positions qu'il représente portent un message vital à l'intention de nombreux autres pays,

pas seulement en Amérique latine, où les problèmes sociaux et politiques ont entraîné une escalade de l'utilisation de la violence."

Adolfo Perez Esquivel, sculpteur de renom en Argentine, est devenu un des

plus ardents défenseurs des droits de l'homme, et a passé plus d'un an en prison. Né à Buenos Aires le 26 novembre 1931, il suivit les cours de l'école nationale des Beaux-Arts et obtint ses diplômes en 1956.

CLUB OPTIMISTE SHERBROOKE

OYSTER JAMBOREE PARTIE D'HUITRES

PARTIE D'HUITRES

SOUPE AUX HUITRES - DEGUSTATION VINS, FROMAGES, FEVES AU LARD MAISON.

SALLE PAROISSIALE EGLISE STE-FAMILLE

Coin Papineau et 7e Avenue nord

Prix de présence

Mercredi, 15 octobre à 8 h 00 p.m.

BIENVENUE AUX DAMES.

\$12.00

Billets en vente chez:

Chaussures Trans-Canada
Pharmacie R. Elias
Tabagie King
Poissonnerie Boisvert
Pharmacie A. Zako
Tabagie Plaza

Carrefour de l'Estrie
Carrefour Dunant
Centre commercial King
Boul. Bourque et rue Marquette
Centre commercial Quatre Saisons
Coin King - Wellington

56901

TRAXIFIEZ

notre éclairage.



En vente chez:

LES ENTREPRISES
UNION
ELECTRIQUE LTEE

Facile à installer! un seul outil nécessaire: un tournevis. Et TRAX vous l'offre gratuitement!

Décoratif! modèles variés de projecteurs pour tous les styles de décor.

Flexible! les projecteurs pivotent et glissent sur le rail. Idéal pour toutes vos activités.

Choix de 5 modèles de projecteurs, en 2 dimensions et plusieurs finis. Les rails sont offerts en 3 longueurs: 2, 4 et 6 pieds.

*Disponible jusqu'à épuisement des stocks: à l'achat de deux projecteurs et d'un rail avec nécessaire plafonnier ou cordon d'alimentation.



100 nord, rue Belvédère,
Sherbrooke (Qué.)
Tél.: (819) 569-9476

Nous avons les mots qu'il faut pour vous donner la parole. Rapidement!

Nous n'irons pas par quatre chemins. Nous allons tout de suite vous apprendre mots, phrases, expressions essentielles. Une langue de tous les jours, des phrases simples et correctes. Puis, nous vous ferons penser dans cette nouvelle langue avec laquelle vous deviendrez vite familier. Prenez vite rendez-vous. La parole est à vous.

BERLITZ

7, rue Camirand, Bureau 203, Sherbrooke
Tél.: 569-9179

Immersion Totale® et leçons particulières
Service de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

Berlitz et Immersion Totale® sont des marques déposées des Écoles Berlitz-langues vivantes au Canada. Une Permis de culture personnelle no 270551 Ministère de l'Éducation du Québec.

ultra chic!



Un veston sport en SUEDE ROYAL

Venez constater pourquoi une clientèle de plus en plus nombreuse et satisfaite adopte le Suede Royal avec tant d'enthousiasme. Essayez-le, vous l'aimez aussi.

Le Suede Royal, ça ressemble à du suède, mais ça se porte mieux et c'est moins cher!

• Ne froisse pas • Imperméable • 15 teintes au choix. • Tailles 36 à 50 en stock.

Paletots demi-saison et hiver en Suede Royal.

Fernand Yagné

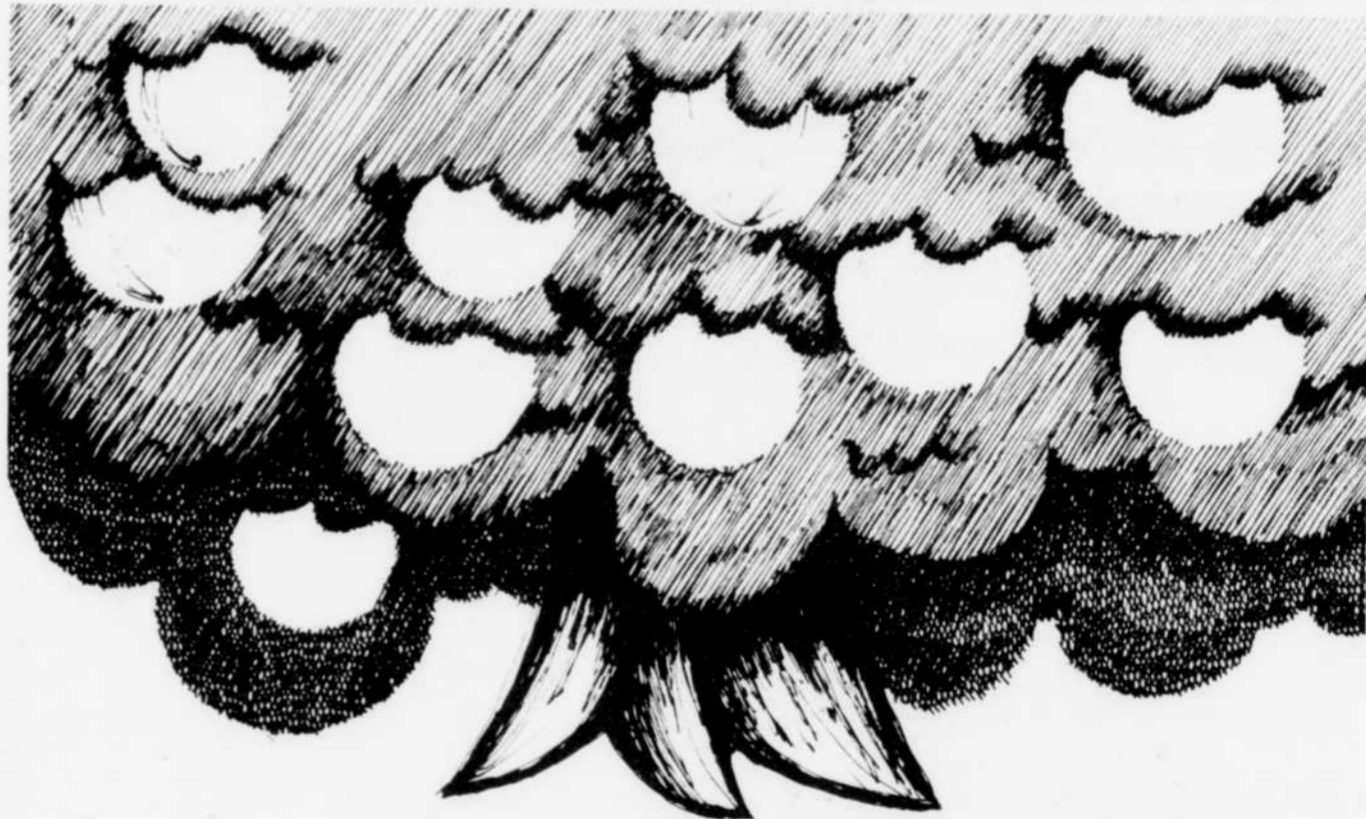
Un service hors-pair par des professionnels.

182, Wellington nord
Face au Palais de justice
Centre-ville Sherbrooke
562-9853

Stationnement à l'arrière du magasin.

57255

Tout comme on juge un arbre à ses fruits...



Au cours des quatre dernières années, l'objectif du gouvernement du Québec, en matière sociale, a été de privilégier les groupes les plus démunis de notre société. En particulier, beaucoup d'énergie et de fonds publics ont été consacrés à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées afin de favoriser leur maintien dans leur milieu naturel:

- gratuité des médicaments prescrits par un médecin ou un dentiste;
- gratuité du transport ambulancier;
- modification du régime de rentes du Québec, afin de permettre aux personnes âgées de continuer à travailler tout en touchant leur pleine pension du gouvernement du Québec;
- construction de vingt (20) nouveaux centres de jour en plus des soixante-deux (62) qui verront le jour à l'intérieur de chacun des centres d'accueil actuellement en construction. Ces centres de jour offrent des services de nature sociale et médicale tels que les soins infirmiers, les soins d'hygiène, les activités de loisirs et les repas;
- vigoureux programme d'aide visant à assurer le maintien et les soins à domicile. Ces services sont donnés par les centres locaux de services communautaires (CLSC), ou à défaut, par le centre de services sociaux (CSS) avec l'aide des organismes bénévoles de la région;
- enfin, la majorité des centres locaux de services communautaires et plusieurs cliniques médicales privées offrent jour et nuit et sept jours par semaine des services d'urgence de soins médicaux. Voilà un excellent moyen d'être reçu rapidement par un professionnel de la santé.

Hébergement

Depuis 1976, il s'est créé en moyenne annuellement 1.231 nouvelles places d'hébergement en centre d'accueil (ce qui représente des déboursés totaux d'un quart de milliard de dollars) comparativement à 46 places seulement par année entre 1973 et 1976... ainsi environ 80% des besoins sont actuellement comblés. Ces services sont offerts prioritairement aux personnes qui ont des problèmes aigus de santé physique ou mentale. Pour ces personnes dont les services à domicile ne répondent plus à leurs besoins et qui doivent être hébergées en famille d'accueil, en pavillon, en centre d'accueil ou en centre hospitalier de soins prolongés, la première démarche à accomplir est d'entrer en communication avec le centre de services sociaux de la région (CSS).

EN TOUT ET POUR TOUT, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES CONSACRERA PLUS DE \$1 MILLIARD POUR LES SERVICES DESTINÉS SPÉCIFIQUEMENT AUX CITOYENS ÂGÉS DU QUÉBEC CETTE ANNÉE.

Pour tous renseignements supplémentaires:

Consultez votre annuaire téléphonique à:
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX (CSS)

Adressez-vous aux bureaux des renseignements généraux du ministère des Affaires sociales
MONTREAL: (514) 873-2580
QUÉBEC: (418) 643-3380

Ou à COMMUNICATION-QUÉBEC: Demandez à la téléphoniste le Zénith 2-6770 (sans frais)



Gouvernement du Québec
Affaires sociales